

Réorganisation : une première étape vers les 8260 suppressions d'emplois

l'étincelle

TECHNOCENTRE

Renault

Guyancourt

www.etincelle-technocentre.com - pour la construction d'un parti des  travailleurs communiste révolutionnaire - mardi 16 avril 2013

5^{ème}, 6^{ème}, irréprochable ou corrompue... Mais surtout bourgeoise

Après l'affaire Cahuzac, Hollande veut paraître reprendre les choses en main. L'heure serait donc à la « moralisation » de la vie publique. Il y a quelques années, Sarkozy prétendait rien de moins que « moraliser le capitalisme ». Du côté des présidents, qui se succèdent et décidément se ressemblent, les promesses pompeuses sont revues à la baisse.

Mais de quoi s'agit-il ? De demander aux ministres puis aux parlementaires de publier leur déclaration de patrimoine, ainsi que d'interdire l'exercice de certaines professions à ces derniers.

Faisant assaut de « transparence », certains politiciens ont devancé l'obligation. La ministre Marie-Arlette Carlotti a ainsi révélé qu'elle possédait une maison et deux appartements, dont l'un en Corse... Ce qu'elle appelle « le patrimoine d'un Français moyen » ! Et on apprend que François Fillon possède un manoir, ou encore que trois ministres payent l'impôt sur la fortune.

Oui ces politiciens professionnels, ministres ou parlementaires, sont des bourgeois, d'éducation ou de patrimoine. Et ils en ont du patrimoine !

**Il n'y a d'ailleurs aucun ouvrier à
l'Assemblée nationale et au
gouvernement.
Rien de nouveau sous le soleil.**

Mais en matière d'argent, ces politiciens sont des petits joueurs à côté de ceux qu'ils servent, les grands capitalistes, qui n'ont pas à prendre la peine de se faire élire pour que leurs intérêts soient défendus. Ces serviteurs zélés ne font que se partager les pourboires – légaux ou non – de la bourgeoisie.

A chacun son numéro

La droite, qui fait son numéro sur les bancs de l'Assemblée Nationale, et l'extrême-droite comptent bien tirer parti de la situation.

Mais ils traînent les mêmes casseroles, y compris le Front National, les mêmes liens avec les avocats d'affaires qui permettent de planquer son fric, aux îles Caïman ou ailleurs.

Du côté du Front de gauche, l'ex-ministre Mélenchon appelle à une manifestation pour demander une « 6^{ème} république », chère aussi à Arnaud Montebourg, et pour « donner un coup de balai ». Pour déplacer quoi : la poussière ?

Ce n'est pas cette sixième république, tout aussi bourgeoise que les autres, qui nettoiera la société de l'exploitation capitaliste. Le numéro n'y change rien.

Pendant ce temps-là, on fait les poches des travailleurs

Pendant qu'on amuse la galerie, le patronat continue sa guerre de classe contre le monde du travail. Dans bien des entreprises, en plus des licenciements, il passe à l'attaque avec l'arme du chantage à l'emploi pour faire accepter les reculs sociaux (les accords de compétitivité), la « loi sur l'emploi » les légalisant venant d'être votée à l'assemblée.

**L'affaire Cahuzac montre simplement
que ce n'est pas l'argent qui manque,
planqué ou non.**

Ces gens-là ne connaissent pas la crise. Le gouvernement qui annonce régulièrement des mesures d'austérité n'aurait qu'à se servir dans les poches de la grande bourgeoisie, mais ce n'est pas sa volonté. Alors ils font celles des travailleurs.

La bourgeoisie se divise le travail : le patronat pleure la bouche pleine et licencie à tout-va, pendant que ses hommes de main au gouvernement font passer dans la loi toutes ses volontés. C'est le fonctionnement normal du capitalisme.

Il faudra bien que le monde du travail, celui dont on baisse les salaires, qu'on exploite plus durement au travail ou qu'on jette à la rue, lui qui n'a pas de gestionnaire de fortune (et pour cause !) pour mieux contourner le fisc, se retrouve à un moment donné, massivement, dans la rue.

Pas pour réclamer que les mauvais coups viennent de prétendus modèles de vertu, mais bien pour les combattre et imposer nos revendications vitales.

On n'entrave que dalle

La direction n'a pas apprécié que les documents sur la réorganisation circulent parmi les salariés avant leur présentation au Comité Central d'Entreprise (CCE) du 10, invoquant même le délit d'entrave !

Or selon la loi, le délit d'entrave c'est lorsque l'employeur n'informe ou ne consulte pas les élus du comité d'entreprise avant de mettre en place une réorganisation. Ce n'est pas lorsque l'employeur informe les élus ou les salariés de ses projets, et que ceux-ci en discutent avant leur mise en œuvre.

Les cachoteries continuent

Le projet de réorganisation prévoit un « schéma cible » de répartition des activités de développement : 60 % cœur de métier (externalisable à 20 %) et 40 % non-cœur de métier (externalisable à 80 %). Des jalons sont même définis : 20 % des activités en schéma cible au 1^{er} juillet 2013, 50 % au 1^{er} janvier 2014 et 80 % au 1^{er} janvier 2015.

Mais la direction se garde bien d'annoncer quels secteurs seraient externalisés dès juillet, et quels autres seraient visés ensuite. Si ce n'est pas du délit d'entrave...

Réorganisations : ce n'est qu'un début

La direction se veut rassurante : les réorganisations annoncées se feront à iso-effectif, sans déménagement, ni changement du contenu des postes. En réalité, l'objectif de ces réorgs est de mettre en œuvre l'accord de compétitivité qui prévoit 8260 suppressions de postes. Des collègues sont d'ailleurs déjà en train de partir sans être remplacés.

Le scénario est le même que lors des « négociations » sur la compétitivité : une annonce à la fois afin de faire avaler la pilule.

Quand Renault remercie ses managers

Le projet de réorganisation de la DIQG indique que « sur les 992 managers : 80 ne seraient plus en position managériale et 35 baisseraient de niveau managérial ». Car qui dit suppressions de postes, dit moins d'équipes et donc moins de managers. Des réorgs à iso-effectif ? Ça commence mal.

Les visiteurs 3

Une sale blague attendait les prestataires au retour du weekend de Pâques, mercredi 3 avril : ils n'ont pas pu franchir les tourniquets car leurs badges ne fonctionnaient plus. D'où une sacrée pagaille : à l'accueil de l'Avancée, la queue s'étirait jusqu'à l'extérieur et il y n'avait plus assez de badges visiteurs pour pouvoir accéder au site.

Responsable : le renouvellement des lots trimestriels de prestation débloqué au dernier moment pour raison d'économie. Faire de la prestation pour Renault : il faut être motivé !

Forum des départs

« Des opportunités pour changer de métier ou d'emploi » : c'est le slogan du « Forum GPEC » organisé par la direction pour inciter les salariés à quitter Renault. En plus des offres d'emplois mises en ligne, des recruteurs d'Alstom, de Safran ou de la SNCF seront le 16 avril dans la Ruche transformée pour l'occasion en Pôle Emploi. Tout est bon pour dégraisser.

Loin du cœur, loin des yeux

« Une ingénierie concentrée sur ses activités "cœur de métier" sait déléguer les activités qui ne le sont pas à des partenaires qui savent le faire mieux et moins cher » peut-on lire dans le document présenté au CCE. Les salariés concernés apprécieront. Au fait, le CEG, c'est cœur de métier ?

Les arnaques du réveillon

Au 31 décembre 2012, 35 % des salariés de l'établissement en Horaire Variable avaient un compteur excédentaire de plus de 5h, dont 11 % de plus de 10h. Un surtravail qui n'a jamais été payé, puisque les compteurs ont été remis à zéro et qu'au-delà de 5h, les heures ne pouvaient être capitalisées. On connaissait les dysfonctionnements et la lourdeur du dispositif, mais là c'est du vol pur et simple.

Trop c'est Stroe

Constantin Stroe, vice-président de Dacia Automobile, a menacé les salariés de Pitesti qui ont fait grève les 20 et 21 mars dernier : « s'ils continuent leurs exigences irréalistes, il y a une grande possibilité qu'une partie significative de la production soit transférée au Maroc », où les salaires seraient deux fois moins élevés qu'en Roumanie.

Un chantage qui en rappelle d'autres ici en France.

Une première mise au point

Inhabituel. Hier lundi 15 avril, 80 salariés de la DCMAP (Direction du Contrôle et de la Mise Au Point) de Renault Lardy ont fait grève toute la matinée, retardant ainsi leur départ en mission. La direction veut arrêter le remboursement de leurs frais de mission au forfait, et imposer le remboursement aux frais réels. Un premier avertissement...

Dégâts collatéraux

Jeudi 10 et vendredi 11 avril, l'usine Renault de Douai a été paralysée par la grève du sous-traitant SAS Automotive Systems, installé dans le parc fournisseurs autour du site. Les 120 salariés de SAS à qui Renault a annoncé qu'il reprenait leur activité, exigent qu'ils soient tous repris par Renault.

L'accord de compétitivité prévoit 8260 suppressions d'emplois... à Renault. Et combien chez les fournisseurs et chez les prestataires ?